



Votre magazine municipal d'informations

Un bel été entre mer et montagne

ACTUALITES

pages 4 et 5

La FFM soutient l'école primaire
Médailles du travail
Actualités de la ligne 11
Les nouveaux professionnels
Réouverture de la Brette de l'A8 : dernières nouvelles

ENVIRONNEMENT

pages 6 et 7

Premier nettoyage de printemps : 2 tonnes récoltées
Combattre les frelons asiatiques et moustiques tigres
Recyclage : désormais tout se trie
La mairie roule propre
Migration : le spectacle est dans le ciel

INTERCOMMUNALITÉ

page 8

La mutualisation en route à la CARF
SCOT : un document primordial pour la commune

SÉCURITÉ

page 9

Objectif : décourager les délinquants
Poids lourds interdits de séjour

JEUNESSE

page 10

Charte de l'enfance et de la jeunesse du SIVOM
Des jeunes très impliqués
Le BJ : premier contact dans la recherche d'emploi
Une Fête de la jeunesse et de la famille conviviale

ECHOS DU PREAU

page 11

L'entrée au collège fêtée
Apprendre à nager en toute sécurité
Des jouets tout neufs en maternelle
NAP : les toqués de pâtisserie
Les institutrices formées aux vidéoprojecteurs interactifs
Les centres de loisirs cet été

TOURISME

pages 12 et 13

La Turbie se vend bien
Un nouveau plan pour Cœur Riviera
Naissance des « Sites historiques des Grimaldi de Monaco »
Navette du Patrimoine : programme 2016
Redécouvrez votre village avec le Point Information

TRAVAUX

page 14

Eboulement des Révoires : sécuriser avant tout
Service technique : des travaux et des fleurs
Déchèteries communautaires à l'heure d'été

URBANISME

page 15

Villa Augusta : rendez-vous en 2018 !

SOLIDARITÉ

page 16

Le C.C.A.S. au pays de Van Gogh
Le plaisir de se retrouver au déjeuner des aînés
Continuer à se soigner
Des séances bien-être gratuites à la piscine

BUDGET

pages 17 à 19

EN DIRECT DU CONSEIL MUNICIPAL

pages 20 et 21

Sapeurs-pompiers : une nouvelle caserne en 2019
Tribunes libres

PATRIMOINE

page 22

La rénovation de Saoto Baou inaugurée
Le secret des chemins muletiers
Bientôt un parcours de santé avec l'ONF

CULTURE

page 23

Les Turbiasques aiment le théâtre
« Carton vert pour la Saint-Patrick »
Savez-vous préparer la salade niçoise ?

SPORTS ET LOISIRS

pages 24 et 25

Trail de Noël sous le soleil
ASCT tir : Julie Giuffra vise les Nationales
Stages multi-activités au tennis Club
Une salle de gymnastique à ciel ouvert
« Marquez pour le patrimoine ! » au Trophée
Piscine municipale : 2 mois de fraîcheur

7 MOIS DANS LE RÉTRO

pages 26 à 29

ÉTAT CIVIL

page 30

VOTRE MEMENTO PRATIQUE

page 31

PROGRAMME DES FESTIVITÉS

page 32

NOTRE DOSSIER Pages 17 à 19

Lumière sur le budget 2016

En dépit des baisses de dotations de l'État, le budget de La Turbie reste soutenu et son taux d'endettement demeure faible, grâce à une gestion en "bon père de famille"

laTurbie

infos
Magazine de la Ville de La Turbie

Mairie - Avenue de la Victoire - 06320 La Turbie
E-mail : communication@ville-la-turbie.fr - www.ville-la-turbie.fr

Directeur de la publication : Jean-Jacques Raffaele
Comité de rédaction : Hélène Grouselle, Brigitte Albertini, Laure Chibane, Philippe Matz, Brigitte Tapiero

Articles : Nadège Berro
Maquette : Valérie Lonchamp - 06 31 99 90 32
Impression : Imprimerie CROUZET
34, boulevard de l'Oli - 06340 La Trinité
2 200 exemplaires
Tirage : N. Berro, Microsoft, Fotolia, pixabay.com et associations
Crédits photos : Turbiasques

Dans un souci de respect de la nature, nous avons choisi un imprimeur labellisé « Imprim'Vert » qui s'engage à réduire les impacts environnementaux liés à son activité.



Chers amis Turbiasques.

Cela fait maintenant un peu plus de deux ans que vous m'avez accordé votre confiance. Rien ne nous a été épargné, chaque jour arrivent de Paris de mauvaises nouvelles : baisse de dotation, transferts de compétences sans contre partie financière, obligations de mises aux normes, application de la Loi NOTRe et la liste est longue. C'est pourquoi, je me suis rendu à Paris, à l'invitation de l'Association des Maires de France, pour défendre vos intérêts. Notre attente était grande, nous attendions des avancées significatives de la part du gouvernement et notamment du Président Hollande face à la gronde des maires tous partis confondus.

Il n'en été rien ou presque, quelques miettes comme la diminution de moitié du prélèvement des dotations pour 2017, une aumône aux communes face aux chèques en blanc distribués pour calmer quelques corporations et préparer l'élection présidentielle. Malgré toutes ces difficultés, nous avons du également faire face, au cours de ces derniers mois, à d'importants incidents : éboulements, débordements des vallons, vents violents, route coupée... qui impactent la vie de nos concitoyens.

Néanmoins, j'ai souhaité, pour la 6^{ème} année consécutive, que vos impôts ne soient pas augmentés, dont les taux sont parmi les plus bas du département. Nous continuerons nos investissements, certes à un niveau moins élevé que l'an dernier, mais moindre en comparaison des 15 à 20 % de baisse annoncés dans de nombreuses communes de France.



Je terminerai ce propos par une note positive, l'été étant enfin arrivé, la perspective des beaux jours, l'annonce des soirées festives et traditionnelles concoctées par la commune, le Comité des Fêtes, les soirées culturelles au Trophée d'Auguste et en l'église Saint-Michel, avec le concours du Conseil Départemental, le festival d'Ars Viva, le bal des pompiers toujours attendu, mais aussi pour les enfants, le cirque en juillet et août, seront des moments de joie et de convivialité auxquels je vous invite à participer sans modération.

A toutes et à tous, je vous souhaite de bonnes vacances.

Très sincèrement,
Jean-Jacques Raffaele



Lors de la cérémonie du 8 mai, les sapeurs-pompiers étaient présents. Ils étaient venus en famille.

Les sapeurs-pompiers sont également présents toute l'année lors des festivités ou pour apporter leur concours aux organisateurs : Téléthon, Fête des écoles, Journée des Associations, manifestations patriotiques et traditionnelles... et bien sûr leur bal en août. Bravo et merci pour votre dévouement !

Depuis l'an dernier, devançant la demande du Ministère de l'Intérieur, les sapeurs-pompiers de La Turbie - avec l'appui de la Commune -, proposent des formations gratuites aux « gestes qui sauvent ». Le lieutenant Daniel Candela a déjà encadré 5 sessions au cours desquelles près de 50 volontaires ont appris à réagir en cas de crise. « Depuis les attentats et avec l'état d'urgence, les forces d'intervention doivent, plus que jamais, pouvoir compter sur un noyau de citoyens préparés à agir efficacement en cas de danger ou d'accident. ».

Fédération Monégasque de Modélisme

Un aide de 500€ pour l'école

Sport et générosité font bon ménage. La Fédération Monégasque de Modélisme, par l'intermédiaire de son président, Patrick Rinaldi, a souhaité apporter un soutien financier à l'école primaire de La Turbie. Le 3 janvier, il remettait à Jean-Jacques Raffaele, maire, un chèque d'un montant de 500 €. Jacques Pastor, adjoint - délégué aux Sports et aux Loisirs de Monaco, et Liliane Cloupet, adjointe aux Affaires Scolaires de La Turbie, étaient présents.



La remise du chèque a eu lieu dans les locaux de la piste de la FFM à La Turbie



La cérémonie de remise s'est déroulée en présence des proches des récipiendaires et des élus turbiasques.

Médailles du travail

20 années récompensées

Le 1^{er} mars, Jean-Jacques Raffaele, maire, remettait à Christel Louis Picco, cadre, et Sylvie Santi, gradée, leurs médailles d'argent du travail, pour 20 années de service dans le même établissement bancaire en Principauté de Monaco. Félicitations aux récipiendaires.

ZEST

Actualités transport ligne 11

Du 7 juillet au 31 août, une rotation supplémentaire sera mise en place entre La Turbie et Monaco :

- lundi au vendredi : départ de La Turbie (mairie) à 20:00 / retour de Monaco (OT) à 21:00.
- samedi et dimanche : retour supplémentaire depuis Monaco (OT) à 20:15.

Ces rotations seront confirmées selon la fréquentation.

Depuis le 1^{er} février, une nouvelle billetterie est effective sur le réseau ZEST : les tickets et cartes en papier ont été remplacés par des titres magnétiques et des cartes à puce. Les titres sont en vente à « La Carte Postale » - 11 Place Théodore de Banville – **Tél : 04 93 41 10 02**

Pour recevoir les alertes ZEST par SMS, abonnez-vous sur le site : www.zestbus.fr.

Nouveaux professionnels

La Table Gourmande

Début juillet, Bruno Calbocci ouvrira La Table Gourmande. Il y proposera cuisine traditionnelle et japonaise sur 3 niveaux et une terrasse.
13 Av. de la Victoire
04 93 41 58 49
barbera.laturbie@orange.fr

Nouveau Taxi

Alexandre est le nouveau chauffeur de taxi. Il vous attend à la station, Montée de la Fontaine, au centre-ville.
06 07 01 70 93
taxilaturbie@gmail.com

Le Salon – Leroy. S

Sandrine et Fabrice Leroy ont pris la suite du Studio et ouvert un salon de coiffure mixte.
23 Av. de la Victoire
04 92 10 84 90
Ouvert : mardi et mercredi de 9h à 18h / jeudi à samedi de 9h à 19h

Cabinet de kinésithérapie

Aurélien Lepers et Marion Jeangirard, kinésithérapeutes, ont rejoint Sophie Jaegert, kinésithérapeute et ostéopathe dans son cabinet.
Villa Marie, 13 Rte de Menton
04 93 57 80 24

Cabinet vétérinaire

Le Dr Rossella Silano a rejoint le Dr Sylvie Provaille au sein du cabinet, qu'elles ont renommé « 1000 Pattes ».
Place de l'Eglise
04 93 41 01 46
mille.pattes06@orange.fr

La Cave de Claire

Claire décoration devient La Cave de Claire.
14-16 Av. du Général de Gaulle
04 92 09 22 38
www.cavedecloire.fr



Réouverture de la Bretelle de l'A8

Pourquoi tant de retard ?

Presque un an après la mobilisation du 1^{er} juin 2015, au cours de laquelle habitants et élus avaient manifesté leur ras-le-bol face à la congestion quasi quotidienne de la commune^[1], l'Etat a reconnu les problèmes de circulation et validé la réouverture de la bretelle de l'A8. Mais face à la multiplication des études et des réunions infructueuses, le maire s'impatiente.

La population et les élus turbiasques attendaient cette reconnaissance depuis des années : par un courrier du 4 avril 2016, et suite à une étude d'Escota qui lui a été remise fin 2015, Alain Vidalies, secrétaire d'Etat aux Transports, a admis « l'ampleur des difficultés de circulation pour l'accès à Monaco » et a validé la nécessité d'aménagement pour la réouverture de la bretelle de sortie au niveau de l'aire de Beausoleil.

« Je vais demander très rapidement une réunion avec tous les acteurs intéressés autour du Préfet et je me réserve le droit de manifester de nouveau si je n'ai pas de propositions concrètes et de calendrier. » Le maire propose une réouverture d'urgence, avant d'entamer les travaux d'aménagement, une fois la situation revenue à un niveau « plus normal ».

^[1] En semaine, à La Turbie, ce sont près de 11 000 véhicules qui se croisent chaque jour, uniquement à l'est de la commune. Cette fréquentation hors normes du centre-ville, provoque à certaines heures un niveau insupportable de nuisances : encombrements, pollutions diverses et risques lourds pour la sécurité et la santé des habitants.

^[2] Département et Principauté de Monaco

Seulement depuis ce courrier... plus rien !

« Le courrier de l'Etat est évidemment une excellente nouvelle, mais l'étude d'ESCOTA a déjà 5 mois et je ne comprends pas que le dossier n'avance pas plus vite ! », s'insurge Jean-Jacques Raffaele, maire. « Depuis des années, réunions et études s'enchaînent et n'aboutissent à rien de concret. A cette vitesse, je ne vois pas comment les travaux de remise en service pourraient commencer prochainement. ». Et avec les nombreux travaux en cours et à venir, les événements en Principauté cet été, La Turbie n'est pas près de voir le bout du tunnel !

« Les parties concernées^[2] ont déjà exprimé leur accord de principe sur le financement des travaux. », ajoute-t-il. D'après Escota d'ailleurs, le projet nécessite plus d'aménagements que de réels travaux d'envergure.

Rejoignez le mouvement sur :
www.facebook.com/Pourlecontournementdelaturbie

Dernière minute : bonne nouvelle

Suite à la demande du maire, une réunion s'est tenue, le 8 juin en présence du préfet des Alpes-Maritimes, des représentants d'Escota, du Conseil Départemental, de la Métropole, de la CARF, de l'Etat Monégasque et des maires des communes de Cap d'Ail, Beausoleil et Roquebrune. Le scénario prévu fin 2015 a été refusé. Escota a présenté deux nouveaux scénarii acceptables par l'Etat, avec un régime dérogatoire aux normes autoroutières. Cette étude prendra en compte les voiries secondaires et sera rendue à l'automne. Un budget d'environ 200 000 € est estimé pour son financement. Après un tour de table, un consensus a été trouvé. Celle-ci devra, en plus des aspects techniques, prévoir le financement desdits travaux. Nous pouvons aujourd'hui, en étant raisonnablement optimiste, espérer un début de travaux fin d'année, pour une ouverture début 2017. Enfin le bout du tunnel !

Nettoyage de printemps

2 tonnes de déchets !

Le 23 avril, une trentaine de Turbiasques - équipés de gants et sacs - a participé au premier « Nettoyage de Printemps » organisé par la mairie, sous la houlette de l'adjoint à l'environnement avec l'aide de la société de chasse. En seulement 3 heures, **les bénévoles ont réalisé un triste exploit et ramassé 2 tonnes de déchets** : papiers, électroménager, ferraille et même l'avant d'une voiture ! repérés par les chasseurs sur les secteurs du Gayan et de la Scoperta. Les services de la mairie les ont ensuite évacués vers la déchèterie.

En raison de la fermeture du Chemin des Révoires, le Nettoyage de Printemps ne sera pas organisé sur ce secteur cette année. La date du prochain rendez-vous sera communiquée via les canaux habituels et rappelée par le référent de quartier.



Le Maire et son épouse ont montré l'exemple en se joignant aux volontaires.

Frelons asiatiques et moustiques tigres

A combattre absolument !

La présence du frelon asiatique progressant, le Département missionne des spécialistes pour détruire les nids, idéalement entre le printemps et la fin de l'automne. **Si vous repérez un nid**, contactez le 04 97 18 73 55 ou frelon-asiatique@departement06.fr. **S'il y a danger, appelez les pompiers** (18).

> En savoir plus : www.departement06.fr - A votre service / Cadre de vie

Le moustique tigre est aussi une espèce envahissante et l'hiver clément a permis aux œufs d'éclore en grand nombre. En raison des risques de transmission du chikungunya, de la dengue et du zika, le Département a

mis en place un plan de lutte et demande la coopération de tous. **Afin d'éviter leur prolifération, il faut absolument supprimer les eaux stagnantes, lieux de ponte des moustiques.**

> Mesures à prendre : www.departement06.fr - A votre service / Votre santé



Les nids de frelons sont souvent placés très en hauteur ce qui rend difficile leur destruction. @AVIR

Recyclage

Tout se trie !

La Communauté de la Riviera Française a mis en place de nouvelles consignes de tri :

TOUS les emballages ménagers se trient ! Vous pouvez donc déposer dans le conteneur de tri jaune : les emballages métal et carton, les papiers et les emballages plastiques, sans exception : pots, barquettes, sacs et films plastique.

Un doute ? Une question ?

www.riviera-francaise.fr - Rubrique Environnement

Tél. : 0 820 089 129 (0,12€ la minute) et environnement@carf.fr



Désormais même les pots de yaourts se recyclent !



BON A SAVOIR

La CARF peut fournir à prix aidé un composteur individuel (400 l.) afin de transformer vos déchets organiques (fruits, légumes,...) en compost naturel.

Véhicule électrique

la mairie roule propre

Elle répond au nom de « Zoé » et **elle est la première voiture électrique de la flotte municipale.** « Ce choix était naturel. » affirme le maire, qui souhaitait que « La Turbie donne l'exemple et impulse un changement de mentalité. ». Le véhicule sert aux déplacements des services administratifs qui la rechargent à la borne sous la mairie.

Le véhicule (25.400 €) et la double borne, soit au total 30.990 €, ont été financés, d'une part, par la réserve parlementaire de 15.000 € de **Madame la Sénatrice Colette Giudicelli, qui a souhaité soutenir l'investissement vert et d'autre part par le bonus écologique pour 6.300 €,** le restant par autofinancement de la mairie.



Le 8 avril, Jean-Jacques Raffaele remerciait officiellement Colette Giudicelli pour son aide financière

Le maire a annoncé que, suivant leur destination, **les nouveaux véhicules de la mairie seront propres et économes.**



Crédits : Mairie de Beaulieu-sur-Mer

Dans la course

En marge du salon Ever de Monaco, dédié à la mobilité et aux énergies renouvelables, le maire et son épouse ont participé en avril à la 2^{ème} édition du « Riviera Electric Challenge », avec la nouvelle voiture de la mairie. Ils posent avec l'équipe de Beaulieu-sur-mer.

Migration

le spectacle est dans le ciel

Au-dessus de La Turbie existe un fabuleux couloir de migration qui relie l'Italie et l'est de l'Europe à l'Afrique. **Nul besoin d'être spécialiste, il suffit d'ouvrir grands les yeux, lorsque le ciel est dégagé, pour voir passer des milliers d'oiseaux.** « Parc de la Grande Corniche, Mont Bataille, Tête de Chien sont autant de lieux où les Turbiasques peuvent observer en famille ce mystérieux phénomène biannuel, sans compter les espèces qui nichent sur place (buses, faucons crécerelles, circaètes). », explique Yvonne Delepine^[1].

Un voyage pour nicher

De fin février à fin mai, lors de la migration pré-nuptiale d'Ouest en Est (de retour d'Afrique), les grues cendrées ouvrent le bal (cette année, Yvonne en a compté 6.000

en deux jours !), suivies par les circaètes, les guêpiers et de multiples rapaces. A l'automne, entre fin août et mi-novembre, les reproducteurs et les jeunes survolent notre village en sens inverse : guêpiers, rapaces (bondrées, busard des roseaux, éperviers,...), de nombreux pigeons ramiers, toutes sortes d'hirondelles et des petits gabarits (pinsons, alouettes,...).

Les oiseaux sont toujours fidèles à ces rendez-vous. A vos jumelles !

^[1] Yvonne est coordinatrice du Groupe Local Littoral Niçois et Mentonnais de la Ligue pour la Protection des Oiseaux



Bondrée apivore – Photo : Michel Belaud



Cigogne blanche – Photo : Yvonne Delepine

Plus d'infos
➔

Les rendez-vous de la LPO
et le site d'observation du
Fort de la Revère :
<http://paca.lpo.fr>

Suivre la migration des
oiseaux :
www.faune-paca.org
et www.migracion.net



Les casernes de la Tête de Chien et leur panorama unique offrent de multiples possibilités à la commune.

Un document primordial

Le 18 janvier, la CARF présentait publiquement son Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), dont le projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) a été établi le 21 mars 2016. Peu de Turbiasques ont assisté à la réunion. **Et pourtant, le SCOT, est l'un des documents les plus importants pour le développement de notre commune et plus largement du territoire de la CARF pour les 20 prochaines années !**

En effet, depuis 2004, élus, agents et bureaux d'étude travaillent à l'élaboration de ce document dans lequel se concentrera

le futur des 15 communes membres : principes d'urbanisation, préservation et valorisation des espaces naturels, déplacements et politiques de logement, implantation de commerces, développement des territoires de montagne. **Outil de référence obligatoire pour les communes, le document final fixera des objectifs et coordonnera les grandes orientations d'aménagement du territoire.**

Le SCOT étant opposable au PLU^[1], **La Turbie, commune attractive, porte d'entrée économique vers Monaco, a été vigilante lorsqu'elle a présenté ses souhaits.** Casernes de la Tête de Chien, Carrière de la Cruelle, logement, emploi, transports..., les opportunités et les enjeux sont nombreux et le futur SCOT doit en tenir compte.

La CARF devrait arrêter le SCOT et, s'il est approuvé par l'Etat, celui-ci rentrerait en vigueur en mars 2017.

^[1] Plan Local d'Urbanisme

CARF

la mutualisation en route

La réforme des Collectivités Territoriales de 2010 suivie de la Loi NOTRe en 2015, imposent aux Etablissements Publics de Coopération Intercommunale d'étendre leur rôle en instaurant un schéma de partage des moyens humains et matériels.

A l'heure où les dotations se réduisent et où l'Etat se désengage toujours plus, **la mutualisation est un enjeu important pour les élus de la Communauté d'Agglomération Française qui ont élaboré un projet^[1] dont les objectifs sont concrets :**

- réaliser des économies d'échelle, notamment en matière de personnel ;
- optimiser et coordonner

le travail des différents services ;

- offrir aux agents des perspectives d'évolution professionnelle ;
- créer une solidarité intercommunale par le partage des expertises et des ressources.

La préoccupation majeure étant de garantir aux administrés une qualité équivalente de service et de proximité.

La mutualisation est déjà effective pour les permis de construire : par convention, les villes de Menton, Beausoleil et Roquebrune-Cap-Martin mettent leur savoir-faire au service des communes membres qui n'ont pas le personnel dédié.

A La Turbie, les élus envisagent de confier à Menton la réalisation des marchés publics. « *La mutualisation étant libre, nous prendrons le temps d'évaluer les compétences à mutualiser, soit avec la ville centre, soit avec les autres communes de la CARF* » précise le maire.

La mutualisation devrait concerner la commande publique et les affaires juridiques, l'ingénierie technique ou encore l'aide dans la recherche de financement.

^[1] Le schéma de mutualisation a été présenté aux élus en Conseil Communautaire du 4.04.2016, après obtention d'un délai supplémentaire par rapport à la date butoir de mars 2015, imposée par l'Etat

Policiers municipaux et gendarmes renforcent les contrôles routiers sur les axes les plus dangereux. Sur la très sinueuse Route des Révoires, automobilistes et motocyclistes, qui oublient souvent la limitation à 50 km/h, se sont fait rappeler à l'ordre.

Police municipale - Gendarmerie

Décourager les délinquants

La collaboration entre la Police Municipale et la Communauté de Brigade (CoB) de la Gendarmerie de Cap d'Ail porte ses fruits et les chiffres parlent d'eux-mêmes : les atteintes aux biens ont diminué et les taux d'élucidation sont élevés. (voir encadré).

L'objectif du maire, grâce à cette collaboration efficace est de **créer un réel climat d'insécurité pour les délinquants et les chauffards par une omniprésence sur le terrain**. La stratégie se traduit par l'augmentation des patrouilles (en tenue et en civil) à pieds, comme en véhicule et la multiplication des opérations communes.

« La collaboration des Turbiasques est également importante » rappelle le Lieutenant Florie Escudier, commandant de la CoB, qui les invite à : « signaler tout comportement suspect. » et être vigilants contre les tentatives d'escroquerie. Jean-Louis Bauchet, chef de la police municipale, rappelle aux personnes quittant leur domicile pour les congés, que l'opération « Tranquillité Vacances » ne fonctionne pas qu'en été mais qu'elle est effective toute l'année : « Il suffit de venir au poste de police pour s'inscrire. ».

Programme

- = **Atteintes aux biens** : diminution de plus de 16% et taux d'élucidation en forte progression (près de 35% des faits constatés élucidés). Nombre de cambriolages globalement stable et vols de véhicules en forte baisse (- 40%) ;
- = **Atteintes aux personnes** : globalement stable (14 faits) pour un taux d'élucidation de près de 86% ;
- = **Augmentation du nombre de comportements troublant la tranquillité publique** (23 faits) mais taux d'élucidation de 74%.

Pratique

Police Municipale

Avenue des Combattants en AFN
Tél. : 04 92 41 51 61
email : police.municipale@ville-la-turbie.fr
Lundi au vendredi de 8h30 à 12h & 14h à 17h
Samedi matin de 8h à 12h.

Gendarmerie

1 chemin du Moulin
Tél. : 04 93 41 09 51
Jeudi de 8h à 12h et 14h à 18h,
samedi de 8h à 12h
(hors jours fériés)

Sécurité routière

Poids lourds interdits de séjour

En centre-ville, le croisement des poids-lourds est délicat et peut impacter la circulation et la sécurité. Depuis le 1^{er} juin, en accord avec le Département, **le maire a donc interdit la traversée de La Turbie aux véhicules d'un PTAC^[1] supérieur à 19 T ou d'une longueur supérieure à 10 m, dans les deux sens^[2]**.

En effet, la portion de la RD 2564 traversant notre village présente un caractère sinueux et dispose d'une largeur de voirie rendant difficile le croisement de ces véhicules. Des travaux d'élargissement des virages sont

invisibles en raison de la proximité des habitations, entraînant, de plus, un manque de visibilité.

D'autres dispositifs sont prévus pour améliorer encore la sécurité en ville : Route de Menton, la troisième tranche d'élargissement des trottoirs sera réalisée avant fin 2016 (un plateau traversant supérieur est à aussi l'étude) ; au début de la Route du Mont-Agel, où la largeur des trottoirs est problématique, un système d'écluse réduira la circulation à une voie.

^[1] Poids total autorisé en charge

^[2] Jusqu'à cette date, cette interdiction ne s'appliquait que dans le sens Nice-Italie.

SIVoM

Charte de l'enfance et de la jeunesse

Les élus de la commission Enfance et Jeunesse du SIVoM de Villefranche-sur-Mer ont signé en avril, la « Charte Intercommunale de l'Enfance et de la Jeunesse ». Déclinée en 4 parties, elle a été élaborée dans un souci de bien-être et d'épanouissement des enfants et des jeunes du territoire : « développer la socialisation et l'engagement citoyen », « accompagner la fonction éducative des parents », « faciliter l'accès de tous les publics aux équipements et aux structures d'accueil de loisirs et de pratiques sportives et culturelles », et enfin « favoriser l'équilibre ». Les élus tiendront compte de ces engagements communs dans leurs décisions futures.

Téléchargeable sur :
www.ville-la-turbie.fr / rubrique Vivre à La Turbie

Fête de la jeunesse et de la famille

Une journée très conviviale

Pour la première fois, deux associations turbiasques étaient invitées à la « Fête de la Jeunesse et de la Famille », organisée par le SIVoM, le 28 mai. Sous un soleil resplendissant, dans le jardin de l'Olive à Beaulieu-sur-mer, les ASCT Karaté et Danses Country ont présenté leurs activités à plus de 800 personnes, venues principalement du territoire.

Petits et grands ont profité gratuitement des nombreuses attractions de 10h à 17h : démonstrations et initiations de sports et danses, château et baby-foot humain gonflables, twister, pêche aux canards, découverte science et environnement, arts plastiques, jeux de bois, contes, mimes, mini-jeux, jonglerie, théâtre de rue...



Sur l'espace "Culture et Jeux", les enfants s'initiaient aux percussions brésiliennes.



Lors de la remise des jouets aux Restos du Cœur, des enfants ayant participé à l'opération étaient présents aux côtés du président du SIVoM, de Xavier Beck, de Jean-Jacques Raffaele, des élus et des équipes du SIVoM.

Point Jeunes

Très impliqués

Avec Bruno, le nouvel animateur du Point Jeunes, le SIVoM met tout en œuvre pour impliquer les enfants dans la vie de la commune. En décembre dernier, les élèves de CM2 se sont investis dans l'opération : « Pas de Noël sans jouet », les adhérents ont participé au Téléthon et se sont présentés à l'occasion de la Galette de l'ASCT. De plus, Bruno organise des tournois sportifs lors de la pause méridienne à l'école.

Si votre enfant souhaite adhérer :
Point Jeunes - 20, Chemin de la Valiéra
Tél. : 04 92 10 84 35 / 06 89 15 94 95
pointjeunelaturbie@sivom-villefranche.org

Horaires

Horaires
Mardi, jeudi : 16h à 19h
Mercredi : 14h à 19h
Vendredi : 16h à 22h
Samedi : 13h-19h

Recherche d'emploi

le BIJ : premier contact

L'accès à l'emploi est une des priorités des élus. Grâce à une convention signée entre le SIVoM et Pôle Emploi, le Bureau Information Jeunesse, formidable outil au service des demandeurs d'emploi, peut désormais servir de contact dès les premières démarches. Une possibilité offerte pour simplifier et fiabiliser un parcours souvent difficile.

Informations

BIJ - 104, avenue du 3 Septembre
06320 Cap d'Ail
Tél. : 04 93 41 91 80
bij.capdail@sivom-villefranche.fr

Nouveaux horaires :

lundi-vendredi de 9h à 13h et de 14h à 17h, samedi de 9h à 13h.



Les élèves de Laurence Lopez ont hâte de faire leur entrée au Collège

Classe de CM2

L'entrée au collège fêtée

Le passage au collège marque un tournant décisif, à la fois redouté et excitant, dans la vie des enfants. Le maire, Jean-Jacques Raffaele et l'adjointe aux Affaires Scolaires, Liliane Cloupet, ont souhaité marquer cet événement en recevant les élèves de CM2, officiellement en mairie, le 24 juin. Au cours de la cérémonie leur sera offert un cadeau d'encouragement.

Avec Jordan, Sam, Fabien, Magalie de la FFN et leur institutrice, Marie-Christine (en photo), les élèves de grande section de maternelle ont appris à apprivoiser l'eau.



Sécurité des enfants

Apprentissage de la natation

Pour la troisième année, la Fondation Princesse Charlène de Monaco, le Comité Côte d'Azur de la Fédération Française de Natation (FFN) et la Ville de La Turbie s'associent pour apprendre aux enfants à nager. Lancé en juin 2014, le programme « Learn to Swim, pour l'apprentissage de la natation »⁽¹⁾, dispensé dans le cadre de la convention « La Turbie Natation Azur », a déjà bénéficié à près de 900 enfants de La Turbie, de Peille

et La Grave de Peille. Il se déroule cette année du 30 mai au 1^{er} juillet, à raison de 10 séances de 45 minutes.

⁽¹⁾ Le projet, estimé à 35.000 € est financé à hauteur de 10.000 € par la Fondation Princesse Charlène de Monaco ; La Turbie met à disposition la piscine municipale ainsi que le personnel (fonctionnement et entretien) pour un montant de 8.000 € ; le solde est à la charge de la FFN.

Maternelle

Des jouets tout neufs

Pauline Kergomard⁽¹⁾ affirmait : « *Le jeu c'est le travail de l'enfant, c'est son métier, c'est sa vie.* ». Consciente de l'enjeu et après avoir renouvelé les trotinettes et le matériel de motricité en 2015, l'adjointe aux Affaires Scolaires a décidé de remplacer les jeux de la classe « petite et moyenne sections ». Marchande, établi, nursery, assises... 17 pièces seront livrées cet été, pour un total de 2.406 € HT. Dès la rentrée, les élèves laisseront leur imagination s'exprimer.

⁽¹⁾ Pauline Kergomard, (1838 – 1925) était inspectrice générale des écoles maternelles, dont elle est la fondatrice en France.

Vidéoprojecteur interactif

Formées !

Les enseignantes ont reçu une formation pour utiliser efficacement leur nouvel outil informatique. Elles sont ravies des premières semaines d'utilisation avec leurs élèves.



NAP

Toqués de pâtisserie



Equipés comme de vrais chefs, les écoliers ont cuisiné avec Jim et Liliane Cloupet, adjoint.

Dans le cadre des Nouvelles Activités Périscolaires (NAP), le prestataire de restauration scolaire (SNRH Régail et Saveurs) a réalisé plusieurs interventions gourmandes à l'école. Au cours d'ateliers pratiques - confection de crêpes, gaufres et gâteaux roulés - conduits par le chef Jim Dalmazir, les enfants ont exercé leurs talents de pâtissiers et découvert les secrets du chocolat. Un vrai régal !

Centres de loisirs du SIVOM

Dates d'ouverture de l'été 2016

Accueil d'Eze (3-10 ans) : 11 juillet au 26 août inclus

Plage des Jeunes de Villefranche-sur-mer (10-17 ans) : 27 juin au 26 août inclus

Informations et inscriptions : 04 93 01 86 60 et www.sivom-villefranche.org

Liens historiques avec Monaco

Une nouvelle association est née

Le 10 juillet 2015 à Menton, en présence de S.A.S. Le Prince Albert de Monaco, et des maires des communes concernées, naissait officiellement une nouvelle association dénommée « Sites historiques des Grimaldi de Monaco ». Créée à l'initiative de Jean-Claude Guibal, député-maire de Menton, qui préside, à l'Assemblée Nationale, le Groupe d'Amitié France-Monaco, l'association a été créée en témoignage des liens étroits d'amitié qui unissent la France et la Principauté de Monaco.

Des liens historiques et particuliers unissant, depuis des millénaires, la Principauté de Monaco et La Turbie, la Commune a souhaité y adhérer, comme une trentaine de sites en France et en Italie^[1].

Les projets de cette association, dont l'objet est le rassemblement, la valorisation et la promotion des sites historiques Grimaldi de Monaco aux niveaux historique, culturel et touristique, sont :

- la création d'un guide touristique des villes adhérentes en français, italien et anglais ;
- les candidatures de spécialistes de l'histoire locale (historiens, archivistes, archéologues, attachés culturels...) ;
- la réalisation des plaques d'entrée de ville et de monuments ;
- la création d'objets dérivés
- et diverses manifestations.

^[1] Est considéré comme un site historique Grimaldi de Monaco, tout lieu qui, ayant une histoire partagée avec celle des Princes de Monaco, témoigne des liens étroits qui unissent la France et la Principauté.

Découverte

Visitez votre village



Anthony fait découvrir notre patrimoine à des groupes de la région ou des visiteurs individuels venus de la France entière.

Depuis l'an dernier, le Point Information Tourisme propose des visites commentées tous les samedis à 10h, de mai à octobre, conduites par Anthony, responsable du Point Information et guide-conférencier.

Les Turbiasques qui souhaitent découvrir le patrimoine et l'histoire de leur village peuvent se joindre gratuitement aux visites^[1]. Durée : 1h15 / Départ assuré à partir de 4 personnes.

**Tarifs et réservation : Point Information Tourisme
2, Place Detras – Tél. : 04 93 41 21 15.**

^[1] Sur présentation d'un document d'identité en cours de validité



La plaque du "Rondo Prince Rainier III de Monaco", inauguré le 29 septembre 2007 en présence de S.A.S. Le Prince Albert de Monaco témoigne des liens particuliers qui unissent La Turbie et la Principauté.

Randonnée de l'amitié

Dimanche 15 mai, dans le cadre de l'Association «Les Sites Historiques des Grimaldi de Monaco», **les maires de La Turbie et de Peille se sont joints à une randonnée cycliste au départ de Mur de Barrez (12600).** Pour ce défi, organisé par le territoire du Carladez (Comté de la Princesse Gabriella), les 15 randonneurs partis le 12 mai, ont parcouru 750 kms à travers le sud de la France pour rejoindre la Principauté en 5 jours !

Après une halte à la mairie de La Turbie et le verre de l'amitié, les cyclistes ont continué leur parcours sportif jusqu'à Monaco, où ils ont été accueillis par les carabiniers du Prince, en présence du maire de Mur de Barrez, Alain Cézac.

Loin de l'exploit sportif, le raid cycliste avait pour objectifs l'entraide et l'amitié.



Les cyclistes ont été chaleureusement accueillis en mairie, avant leur arrivée à Monaco.

Avec les agents du Trophée d'Auguste, Laurent Lejard a découvert le monument et son musée très bien équipé pour l'accès aux PMR.

La randonnée du 25 avril, encadrée par des prestataires locaux, a permis aux participants de découvrir des vues panoramiques vertigineuses sur la Côte d'Azur et la Principauté de Monaco.

Promotion touristique

La Turbie se vend bien

Hélène Grouselle, Adjointe au Tourisme, et Anthony Drouget, responsable du Point Information, n'ont pas attendu l'été pour séduire les professionnels du tourisme : depuis mars, **ils enchaînent les accueils pour leur faire découvrir les multiples attraits du village.**

Le 22 mars, en partenariat avec le CMN^[1], ils recevaient une douzaine de guides, autocaristes et agences réceptives^[2] pour une visite du village, du Trophée d'Auguste et une pause déjeuner dans un restaurant. Le 25 avril, ils organisaient un accueil café pour une quinzaine de tour-opérateurs venus des quatre coins du globe, invités par le Comité Régional du Tourisme pour une randonnée de La Turbie à Cap d'Ail. Le 26 mai enfin, dans le cadre de notre promotion avec Cœur Riviera, Anthony accueillait Laurent Lejard, rédacteur en chef du magazine numérique du handicap www.yanous.com et son accompagnateur, venus en reportage.

Les visiteurs ont été charmés par l'authenticité du vieux-bourg, les vues panoramiques, l'accueil mais aussi l'animation bien réelle du centre-ville et de ses commerces. Ils ont également apprécié la proposition de la commune de faire descendre les clients sous la mairie puis d'aller stationner leur autocar en périphérie, le temps de la visite et ont promis d'inscrire La Turbie sur leur feuille de route !

^[1] Centre des Monuments Nationaux gestionnaire du Trophée d'Auguste

^[2] Agences vendant des produits touristiques

Un nouveau plan pour Cœur Riviera

Afin de faciliter plus encore la promotion du territoire de « Cœur Riviera », le SIVoM, en collaboration avec les différents bureaux du tourisme, a créé son premier plan aux couleurs de sa plaquette touristique en plusieurs langues, lancée en 2011. Le plan est disponible dans les Offices de tourisme et dans de nombreux lieux d'accueil de la région.

Navette du Patrimoine

Evadez-vous pour 6 €

Pour la 8^{ème} année, la CARF met son territoire à l'honneur et emmène touristes et résidents visiter la Riviera en minibus avec un guide conférencier. **Pour 6 euros seulement, partez à la découverte des villages, leurs magnifiques paysages et leurs trésors culturels remarquables !** Le départ se fait depuis la Gare Routière de Menton du lundi au vendredi, selon les circuits.

- Avec la navette 1, du 6 juillet au 30 août, 5 circuits sont organisés dans les villages du Mentonnais et de la Bévéra : Castillon, Castellar, Sospel,

Gorbio, Sainte Agnès, Roquebrune Village, La Turbie et Moulinet.

- Avec la navette 2, du 11 juillet au 19 août, 5 circuits sont proposés dans les villages de la Roya : Tende, Breil sur Roya, Fontan, Saorge & La Brigue.

Les circuits sont téléchargeables sur le site : www.ville-la-turbie.fr / rubrique actualités

Réervations recommandées (nb de places limité) :

Boutique ZEST - Gare routière de Menton
Tél. : 0800 740 538 ou 04 93 35 93 60
Via internet : www.zestbus.fr

Eboulement des Révoires

la sécurité avant tout

Le 7 mars dernier, à 5 heures du matin, 300 tonnes de rochers et de végétation se détachaient d'une falaise sur la route des Révoires, heureusement sans faire de victimes. Malgré la réactivité et l'efficacité des services du Sivom et des entreprises qui ont déblayé la voirie en quelques jours, la route reste fermée depuis lors, sur une portion de 200 mètres, à hauteur du n° 801.

« J'assume ma décision. Mon rôle de premier magistrat est de garantir avant tout la sécurité des Turbiasques. », explique Jean-Jacques Raffaele, maire. « Je comprends la lassitude des riverains et des usagers, mais j'ai du prendre un arrêté de péril pour une maison au pied de la falaise et interdire la circulation sur cette portion de voirie, car elle reste potentiellement dangereuse. ». En effet, une grande falaise adossée à cette zone critique menace la sécurité des usagers : elle présente des failles sur la partie visible et la partie cachée empêche toute conclusion sur son état réel. Elle reste sous le contrôle du cabinet d'ingénieurs-conseils « Géolith » (via le SIVoM de Villefranche-sur-



Le panneau "Risque de chutes de pierres" a pris tout son sens le 7 mars dernier sur la Route des Révoires.

mer) qui rendront très prochainement leur étude pour confirmer ou non la présence d'un risque.

Le coût de cette surveillance et les frais d'expertise viendront s'ajouter aux 63 500 € des premiers travaux : mise en sécurité de la zone, évacuation de la roche, débroussaillage, purge de la falaise et stabilisation par ancrage d'armatures en acier. Le SIVoM s'est d'ores et déjà rapproché du propriétaire de la parcelle impliquée.



L'embellissement des entrées de ville contribuent à la qualité de vie des Turbiasques.

Service technique

Des travaux et des fleurs

Les travaux conduits ou supervisés par le service technique ont été nombreux cette année :

- mise aux normes du système d'alarme du groupe scolaire et l'espace Jean Favre (30 000 €) ;
- colonnes enterrées (ordures ménagères et recyclage) aux « Hauts de Monte-Carlo » (13 870 €) ;
- agrès au complexe sportif (voir article p. 25)
- travaux de maintenance à la piscine municipale...

Mais le service technique réalise aussi l'embellissement de La Turbie. Cette année, aux abords du rond-point de Sarre, 380 plantes ont été installées et resteront au frais grâce au « mulch »^[1] produit en interne. La Somat a offert les graviers qui dessinent l'ensemble. Le rond-point vers Laghet a été fleuri, et sur le rond-point de l'A8 sera prochainement semée une prairie vivace, faite de graines rustiques et de plantes à fleurs. Les entrées de ville seront ainsi accueillantes et colorées !

^[1] Broyage de végétaux sélectionnés

Déchèteries à l'heure d'été

Du 15.06 au 15.09, les déchèteries communautaires seront ouvertes de 8h30 à 12h30 et de 14h à 19h du lundi au samedi (au lieu de 18h). Celle de Menton sera ouverte le dimanche matin de 8h30 à 12h30.

Renseignements : CARF au 0820.089.129 (0,12€/min) et environnement@carf.fr



Villa Augusta

Rendez-vous en 2018 !

Le lancement de la réalisation de la « Villa Augusta » au quartier Detras a enfin démarré le 1^{er} juin. Après 10 ans d'études, procédures et recours, le chantier permettra de livrer 116 logements fin 2018.

D'ici 2 ans et demi, Promogim aura achevé la « Villa Augusta » et livré 116 nouveaux logements de qualité à La Turbie. Dans ce total, 41 appartements seront destinés à la location sociale, dont la majeure partie est réservée aux Turbiasques qui peinent à se loger^[1]. « Contrairement à ce que martèlent les opposants au projet, nous avons la maîtrise de la majorité des logements locatifs sociaux. », insiste le maire, Jean-Jacques Raffaele.

En effet, sur les 41 appartements (voir détails dans *La Turbie Infos* 70), 11 font partie du contingent préfectoral destinés notamment aux fonctionnaires d'Etat et aux bénéficiaires de la loi DALO^[2] (Droit au logement opposable). « Or, explique le maire, plusieurs familles Turbiasques concernées par la loi DALO se sont déjà manifestées. A nous de faire en sorte qu'elles bénéficient de la totalité de ce contingent. »

De plus, le Conseil Municipal en date du 19.02.2016 a voté une délibération octroyant une subvention au bailleur social (Habitat 06) de 90.000€, permettant à la Commune de maîtriser l'attribution de trois logements supplémentaires pour faire face aux nombreuses demandes de familles turbiasques.

Le calendrier des travaux comprend une phase de 6 mois de terrassement, incontournable. « Je suis conscient de l'impact de ces travaux sur le voisinage du chantier », dit le maire. Il s'assurera que l'engagement pris par les entreprises de minimiser le bruit et les vibrations soit respecté. L'état des lieux des habitations voisines du chantier par un constat d'huissier est en cours.

« Ce nouveau quartier représente 116 familles, des centaines de clients pour les commerces du centre-ville, des enfants, de la vie et de l'animation ! », se réjouit le maire

Suivra une phase d'environ 18 mois de construction pour une livraison programmée fin 2018.

« Ce nouveau quartier représente 116 familles, des centaines de clients pour les commerces du centre-ville, des enfants, de la vie et de l'animation ! », se réjouit le maire qui souhaite que les actifs puissent se loger au village et veut éviter que la commune devienne une cité dortoir, comme d'autres petites communes. « Il faut maîtriser la spéculation immobilière sur notre territoire et la construction des résidences secondaires qui appauvrissent notre tissu économique et social. » Et de rappeler que La Poste ferme déjà ses portes le jeudi après-midi, faute de clients.

« J'ai pris mes responsabilités, conclut Jean-Jacques Raffaele. Je suis allé au bout de ce projet essentiel pour l'avenir de notre village, avec le soutien de mon équipe et des nombreux Turbiasques qui y croient depuis le début. Je remercie également le Département et la CARF qui ont été présents à nos côtés et ont permis l'aboutissement de ce programme. ».

^[1] Le prix moyen du m² se situe actuellement autour de 6.500 €

^[2] Cette loi de 2007 permet aux personnes mal logées, ou ayant attendu en vain un logement social pendant un délai anormalement long, de faire valoir leur droit à un logement décent ou à un hébergement (selon les cas) si elles ne peuvent l'obtenir par leurs propres moyens.



Les passagers - dont le maire et son épouse - avaient hâte de découvrir la péniche 'Le Van Gogh'

CC.A.S. Au pays de Van Gogh

Fin mars, le C.C.A.S.⁽¹⁾ proposait un week-end sur le Rhône. Partis tôt de La Turbie, les 160 croisiéristes de 6 à 90 ans ont profité de l'ambiance de la fêria à Arles, où ils ont dégusté une paëlla, avant d'embarquer sur le « Van Gogh ».

Après l'accueil sympathique du Capitaine et son équipage, les convives ont savouré un repas gastronomique et fêté l'anniversaire de Mme Tijou. La soirée s'est poursuivie dans une joyeuse atmosphère, sur le thème des « Années Tubes ». Au soleil couchant, le Capitaine a enchanté ses passagers en les « initiant » aux manœuvres du passage des écluses. Le lendemain, après un copieux petit déjeuner, le groupe partait visiter Avignon et son célèbre pont, la Cité des Papes et les halles.

Le retour de la péniche s'est déroulé au cours d'un délicieux déjeuner de Pâques. « *Ce week-end était magnifique.* », s'est réjouie Sandrine Rocca, déléguée à la Solidarité, enchantée que les jeunes participent nombreux aux sorties. « *Nous étions unis et heureux malgré l'actualité. Nous n'oublions pas que la solidarité est importante pour nous qui nous connaissons tous !* ». Elle rappelle que le C.C.A.S. organise une sortie par an et des animations ouvertes à tous les Turbiasques.

⁽¹⁾ Centre Communal d'Action Social

Déjeuner des aînés

Le plaisir de se retrouver

Le déjeuner de janvier est un rendez-vous que les aînés ne manqueraient pour rien au monde ! Il est l'occasion de se retrouver entre amis et de prendre des nouvelles. « *C'est une manifestation à laquelle nos aînés sont heureux de venir.* », confirme la déléguée à la Solidarité qui a accueilli cette année 10 nouveaux séniors ayant récemment fêté leurs 70 ans.

Grâce au service technique, la salle polyvalente s'était parée de ses plus beaux atours pour accueillir 171 aînés, entourés par le maire et son épouse, des membres du Conseil Municipal et du CCAS. Aux personnes qui n'avaient pu se déplacer, le CCAS avait prévu d'apporter le déjeuner.

Après un généreux apéritif, les convives dégustaient un succulent repas : foie gras, blanquette de veau et assiette du berger. Pour le



Après le repas, les aînés ont profité de la piste de danse pour enchaîner valses, paso doble et tangos

dessert, le traiteur, venu du Var, proposait une formule conviviale : des fraises à tremper dans une fontaine de chocolat !

Après avoir dansé jusqu'à 17h, chacun repartait enchanté, avec un souvenir de cette journée conviviale : un coffret bain et beauté.

Santé

Continuer à se soigner

Aux nombreux Turbiasques qui renoncent, pour raisons financières, à une mutuelle santé et donc à certains soins, le C.C.A.S. propose une solution pour bénéficier d'une complémentaire à tarifs préférentiels.

Contacteur Sandrine Rocca, en mairie.
Tél. : 04 92 41 51 61

Santé

Séances bien-être gratuites

Jusqu'au 1^{er} juillet, la mairie propose des séances « bien être » gratuites destinées aux plus de 50 ans, à la piscine municipale. Ces séances, dispensées par un maître-nageur diplômé, ont lieu dans le petit bassin les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 15h à 16h. Tenue de bain et serviette indispensables.

Inscription et informations sur place, avant les séances.

Malgré la mobilisation " J'aime ma Commune " en septembre 2015 à La Turbie et dans toute la France, l'État maintient les baisses de dotations prévues, impactant la gestion et les projets de la ville.



lumière sur le budget 2016

Les nouvelles dispositions issues de la loi de finances pour 2016 impactent notre budget communal notamment :

- = par la baisse continue et manifeste de la Dotation Globale de Fonctionnement de l'État (DGF). La commune a perdu 123 571€ depuis 2014, date à laquelle la DGF s'élevait à 315.166 €
- = par les dépenses liées aux obligations et aux normes imposées par l'État, telles que l'accessibilité des bâtiments municipaux aux personnes à mobilité réduite, la révision du PLU, les rythmes scolaires...

Malgré le soutien de l'Association des Maires de France, accompagné par de nombreux parlementaires de tout horizon politique, **l'État a fait la sourde oreille afin de stopper dès 2016, ces baisses annoncées jusqu'en 2017**. Pour mémoire, les ressources propres de la commune sont constituées d'une part des revenus des immeubles pour 1 106 000 € et d'autre part des produits des taxes, impôts locaux et droits de mutation pour un montant global de 1 240 000 €.

Cependant, **en dépit de ces multiples difficultés et contraintes et grâce à une gestion en « bon père de famille », le budget de La Turbie reste soutenu et son taux d'endettement demeure faible.**

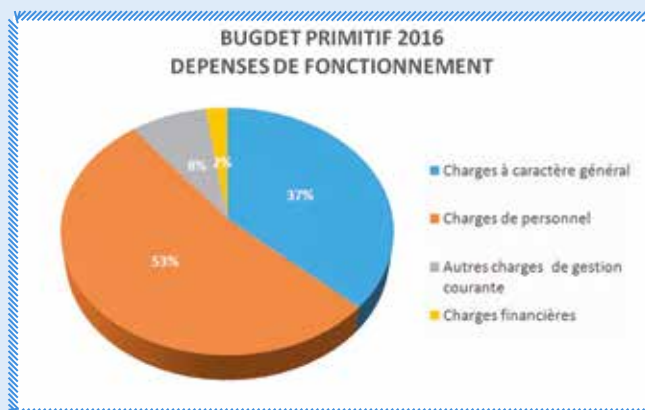
Maintenir la qualité de vie des Turbiasques

Afin de maintenir le lien social essentiel à la vie de la commune, il convient de rappeler la volonté de la municipalité de maintenir, au même niveau, les subventions allouées aux associations culturelles, sportives, à l'aide sociale, au Centre Communal d'action Social (CCAS) et aux écoles pour un montant de 98.500 €, et de faire de La Turbie, un village animé toute l'année, à la fois par des soirées culturelles, patriotiques et traditionnelles.

Le budget primitif 2016, qui est un budget de prévision, a été voté pour un montant de 4 806 076 € (3 954 517 € en section de fonctionnement et 851 559 € en section d'investissement. Une démarche de rationalisation des dépenses est engagée [travail en régie, marché public d'électricité ...]). **La poursuite de la dématérialisation des procédures va concourir à la baisse des**

charges des consommables, en privilégiant les échanges par réseaux internet.

En outre, la commune n'augmente pas les taux des contributions directes pour l'année 2016 (voir encadré). En revanche, la loi des finances 2016 a revalorisé de 1% la valeur locative cadastrale et suit ainsi l'évolution de l'inflation.

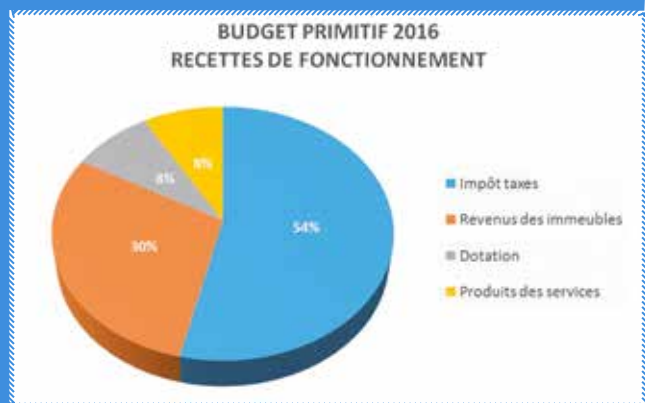


Les taux de taxes maintenus une nouvelle fois

La bonne gestion budgétaire des comptes de la commune nous permet de maintenir pour la sixième année consécutive les taux inchangés des trois taxes, qui demeurent parmi les plus bas de notre circonscription soit :

- taxe d'habitation : 7,75%
- taxe foncière : 6,08 %
- taxe foncière non bâtie : 9,11%.

« Nonobstant les discours et palabres du « café du commerce » la feuille automnale restera pour la part communale inchangée. Toujours pas d'augmentation des taux des impôts locaux à La Turbie. Qui dit mieux ? », précise l'adjointe aux Finances, Denise GELSO.



Un investissement toujours actif !

En 2014-2015, les travaux d'investissement ont connu un rythme soutenu grâce à l'aide des fonds de concours de la CARF, nous permettant d'édifier un parking et de faire l'extension de l'école élémentaire. 2016 sera une année consacrée à :

- = **Les études concernant le PLU, la mise aux normes de la piscine municipale, l'élaboration du plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics (PAVE).** Etant entendu que les études constituent le préalable nécessaire à la réalisation des travaux et notamment ceux de la piscine.
- = **Le renouvellement du parc automobile** avec l'achat de deux véhicules, l'un pour la police municipale (24 500 €) qui sera pour partie financé par une dotation parlementaire de M. le Député Jean-Claude Guibal, d'un montant de 10 000 € et d'une subvention du Conseil Départemental pour 25 % de la valeur du bien et l'autre véhicule pour les services techniques avec le remplacement d'un camion pour 40 000 €.
- = **L'informatisation de la gestion du cimetière** avec l'achat d'un logiciel (7 780 €) destiné à la gestion des emplacements, des caveaux, des enfeus, ainsi que des columbariums. Ledit programme intégrant une base législative mise à jour au gré de l'évolution du CGCT^[1] et de la jurisprudence. De plus des travaux de reprise de concessions funéraires dans le cimetière seront réalisés pour un montant d'environ 35 000 €.
- = **Des travaux d'accessibilité de la mairie selon l'AD'AP^[2].** Le bâtiment principal de la mairie sera rendu accessible aux personnes à mobilité réduite.
- = Les travaux de réfection de voirie, confiés au SIVoM de Villefranche-sur-Mer, se poursuivent pour un montant de 432 000 €.

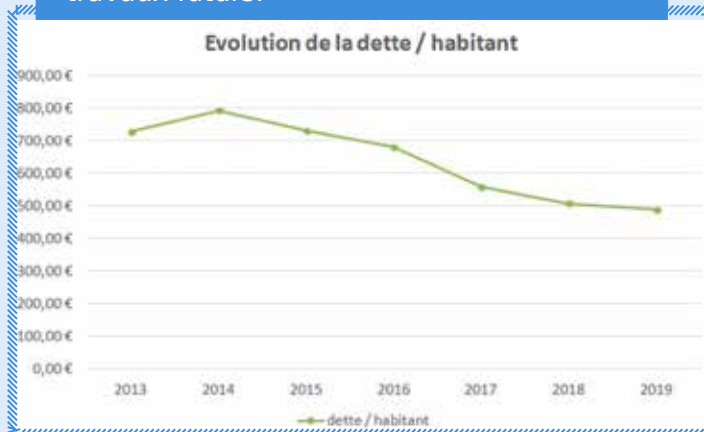
Contrairement à certaines déclarations de nos opposants, reprises par la presse locale (Nice Matin édition Monaco, du 31.03.2016), la part réservée à l'investissement reste dynamique et ne manque pas d'ambition.



Endettement et emprunt communal

En liminaire, il est utile de rappeler que **la commune n'a jamais détenu ni ne détient d'emprunts toxiques.** La dette communale est essentiellement souscrite à taux fixe auprès de la Caisse des Dépôts et de Consignation, du Crédit Agricole et de la Caisse d'Epargne de Nice. Le taux moyen des emprunts s'élève à 3.26 %.

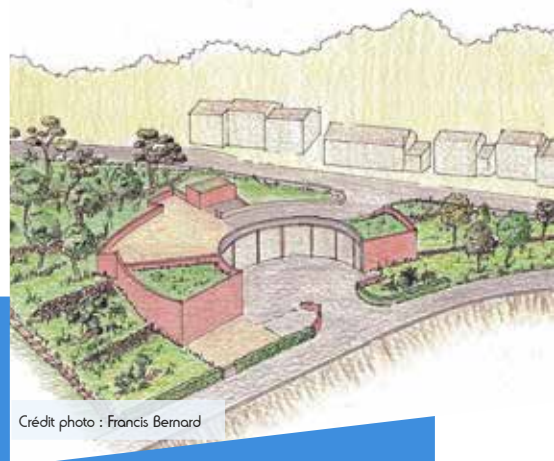
En 2016, la dette par habitant est de 680 € (voir graphique). En 2014, elle s'élevait à 793 €, date des débuts des grands travaux (parking du Mont-Agel, extension de l'école primaire). Cette diminution devrait se poursuivre dans les années à venir, ce qui permettra d'augmenter l'autofinancement pour de travaux futurs.



^[1] Code Général des Collectivités Territoriales

^[2] L'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) est obligatoire pour tous les propriétaires ou exploitants d'établissements recevant du public (ERP)

Une caserne « flambant » neuve en 2019



Crédit photo : Francis Bernard

Lors d'une visite officielle à La Turbie en 2014, Eric Ciotti, président du Département, avait annoncé l'impérieuse nécessité de déplacer nos sapeurs-pompiers dans un nouveau centre de secours : « Avec la montée en puissance des interventions et le rôle de ce CIS, [...], il est apparu que ce centre de secours est obsolète, ses capacités sont largement dépassées et son emplacement n'est pas optimum ».

En janvier dernier, la future caserne^[1] a été présentée aux riverains de la Route de Beausoleil, lors d'une réunion en mairie^[2]. La cinquantaine de participants a découvert un bâtiment circulaire d'un étage, aux façades brun rouge, bien inséré dans son environnement et dont l'impact visuel a été minimisé. A l'étage seront stationnés les véhicules du personnel ; les véhicules de

secours se trouveront dans le bâtiment en RDC ; les bureaux et pièces de vie à l'étage.

Aux riverains inquiets des nuisances sonores, le Capitaine Desmoulins a promis de faire fonctionner les sirènes le moins possible.

Conséquence des baisses de dotations de l'Etat, les pompiers devront se montrer patients : le lancement du chantier, pour un coût estimé à 3 M€, n'est prévu qu'au deuxième trimestre 2018, pour une livraison en 2019.

^[1] Le permis de construire a été obtenu le 10.12.2015

^[2] Réunion avec le maire Jean-Jacques Raffaele, William Desmoulins, adjoint et capitaine des pompiers de La Turbie, Xavier Beck, représentant Eric Ciotti, président du Conseil départemental, financeur du projet, et Francis Bernard, architecte et chef du groupement du patrimoine immobilier du Service départemental d'incendie et de secours (SDIS).

TRIBUNES LIBRES

« Après moi le déluge... »

Louis XV a sans doute mal inspiré, - au propre comme au figuré -, quelques maires de communes récemment inondées. Un maire ne doit-il pas être responsable des générations futures, au-delà de son mandat ? Ne doit-il pas avoir « la vision d'après » et non la tête dans le guidon, soumis à la pression du clientélisme voire même du souci, certes légitime, de loger ses administrés ? Le risque climatique est monté d'un cran, pour atteindre le niveau 4 et notre département est particulièrement concerné par les inondations, les glissements de terrain, les éboulements. Des zones réputées sûres se sont révélées fragiles. La Turbie n'y échappe pas. (Cf. le DICRIM de La Turbie, de Novembre 2014 qui précise « l'interdiction de construire dans les zones à fort risque »). Mais ce sont là des mots. La nature est imprévisible, qui peut prétendre qu'une zone considérée aujourd'hui comme étant « à risque modéré » ne sera pas sinistrée demain ? Où sera alors le maire qui aura signé le permis de construire ? La sagesse responsable ne serait-elle pas de renoncer à faire courir le moindre risque à la population dont il a la charge ?

Pour le groupe « La Turbie, mon village »
André-François Pellegrin,
Conseiller municipal

Detras coûte que coûte ?

La majorité des Turbiasques ne veut pas de la Villa Augusta. De plus ce projet ne se justifie pas : Contrairement à ce que notre Maire a pu affirmer pendant les élections, la population de la Turbie diminue. Malgré cela, tout est quand même fait pour y arriver : il n'hésite pas à subventionner les promoteurs (90.000 €) alors que des projets soumis à pénalités attendent désespérément de la trésorerie (accessibilité des lieux publics aux personnes handicapées ou avec des poussettes). En l'état actuel des finances, ce n'est pas du luxe que d'utiliser l'argent des Turbiasques pour l'essentiel.

Plus choquant encore : en tant que 1er Magistrat de la commune, notre Maire est sensé faire respecter la loi. Dans le dossier Detras, ce n'est pas le cas : il fait mourir notre patrimoine naturel en faisant déplacer un caroubier âgé de plus de 50 ans (espèce protégée sur le plan national par l'Arrêté du 20 janvier 1982 fixant la liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire (article 2)).

Est-ce normal pour le premier représentant de l'ordre ?

Pour le groupe « Mieux vivre à La Turbie »
Jean-Philippe Gispalou,
Conseiller municipal

Vos élus et référents de quartier



Jean-Jacques Raffaele
Maire



Denise Gelso
1^{er} adjoint
Finances et Administration
générale
Référénte Secteur 3
denise.gelso@wanadoo.fr



Hélène Grousselle
2^{ème} adjoint
Culture, Patrimoine, Tourisme et
Transports
Référénte Secteur 2
helene.grousselle@ville-la-turbie.fr



Alexandre Berro
3^{ème} adjoint
Travaux et Sports
Référénte Secteur 3
alexandre.berro@ville-la-turbie.fr



Liliane Cloupet
4^{ème} adjoint
Affaires scolaires, Petite enfance
et Jeunesse
Référénte Secteur 6
liliane.cloupet@ville-la-turbie.fr



William Desmoulins
5^{ème} adjoint
Sécurité Civile et Environnement
Référénte Secteur 8
w.desmoulins@gmail.com



Henri Adonto
Conseiller municipal
Référénte Secteur 7
henribob.adonto@gmail.com



Brigitte Albertini
Conseillère municipale
Référénte Secteur 4
albertinilaturbie@gmail.com



Catherine Barra
Conseillère municipale
Référénte Secteur 1
catherine.baturbie06320@gmail.com



Pierre Brossard
Conseiller municipal délégué
Référénte Secteur 3



Laure Chibane
Conseillère municipale déléguée
Référénte Secteur 7
laure.chibane@gmail.com



Achim Herget
Conseiller municipal délégué
Référénte Secteur 5
aherget@sfr.fr



Bruno Lopez
Conseiller municipal délégué
Référénte Secteur 1
bruno.lopez@oca.eu



Philippe Matz
Conseiller municipal
Référénte Secteur 1
pmatzt@orange.fr



Sandrine Rocca
Conseillère municipale déléguée
Référénte Secteur 6
sandrine.rocca@ville-la-turbie.fr



Gérard Seveon
Conseiller municipal
Référénte Secteur 6
g.seveon@free.fr



Brigitte Tapiero
Conseillère municipale
Référénte Secteur 2
btapiero@yahoo.fr



André-François Pellegrin
Conseiller municipal
Groupe "La Turbie Mon Village"



Séverine Faye
Conseillère municipale
Groupe "La Turbie Mon Village"



Jean-Claude Molina
Conseiller municipal
Groupe "La Turbie Mon Village"



Martine Capello
Conseillère municipale
Groupe "La Turbie Mon Village"



Josette Daluzeau
Conseillère municipale
Groupe "La Turbie Mon Village"



Jean-Philippe Gispalou
Conseiller municipal
Groupe "Mieux Vivre à La Turbie"

LES SECTEURS

Vous pouvez contacter votre référent par e-mail ou par l'intermédiaire de l'accueil de la mairie (tél. : 04 92 41 51 61) qui transmettra votre demande.

SECTEUR 1

Centre historique y compris Cours Albert 1^{er}, Avenue de la Pinède

SECTEUR 2

Les Hauts de Monte-Carlo, L'Amendola, Route de la Tête de Chien

SECTEUR 3

Route de Cap-d'Ail, Vallée du Serrier, Serrier 13, Ch. de Latta, La Vallère, Les Vignasses, Fuon Nova, rue des Combattants en AFN

SECTEUR 4

Les Révoires, Sotto Baou, Grimette, Staras, Chemin du Signal, Chemin des Moulins

SECTEUR 5

Av. Général de Gaulle, Av. de la Victoire, Chemin de Fontvieille, Résidences Fontvieille, Résidence des Oliviers, Chemin de la Crémaillère haut

SECTEUR 6

Villa Aurélia, Route de Nice, Ste Catherine, Le Prat, Route de Laghet, Le Braousch, Chemin des Carrières

SECTEUR 7

Route de Menton, Cros d'Asnier, Le Sillet, Route de Beausoleil, Chemin St-Roch, Route du Mont-Agel, Route de Peille, le Giram, Majorane, Gayan

SECTEUR 8

Chemin de la Crémaillère bas, Devens, La Bordina, Chemin St-Pierre

En direct
du conseil municipal

Chemin historique

Saoto Baou inauguré

La rénovation du chemin de Saoto Baou, lancée en 2014 et achevée en novembre 2015, dans le cadre de la convention qui lie l'ONF à Monaco, Cap d'Ail et La Turbie, a été inaugurée le 14 janvier.

Cette rénovation difficile au regard du délabrement de l'ancienne calade de petits galets et des écoulements de surface, s'est déroulée en deux phases :

- 1 - les travaux de préparation, décaissement et récupération des pierres qui pouvaient être réutilisées ;
- 2 - la recreation des calades scellées à la chaux, pour minimiser l'impact sur l'environnement.

A qui sait observer, ce joli sentier ombragé réserve de belles surprises : des sources, une fontaine remise en état par l'ONF, une grotte qui cache une singulière terre noire et surtout une belle promenade.

Alain Prado de l'ONF a souligné l'importance des anciens chemins muletiers pour le patrimoine de la commune : « *Ceux de La Turbie sont d'ailleurs visibles sur le cadastre*



Jean-Jacques Raffaele, maire, a inauguré le chemin en présence de Gilles Cellario et de Jean-Jacques Pinotti (représentant Jean-Luc Puyo, Directeur de l'Aménagement Urbain de Monaco), Alain Prado et Samuel Lardeux de l'ONF et des élus turbiasques.

Napoléonien auquel l'ONF se réfère. ». Jean-Jacques Raffaele s'est dit attentif à ce que ces chemins restent accessibles : « *Nous prenons garde à ce qu'il n'y ait pas de risque de fermeture lors des dépôts de permis de construire.* »

Il a également annoncé que cette rénovation faisait partie d'un projet qui englobe la jonction du Rondo du Cours Albert 1^{er} à la Pinède par un sentier sous les terrains du Trophée d'Auguste, la mise en valeur de la carrière romaine et une étude pour la remise en service de la source du Faïssé^[1].

^[1] Voir La Turbie INFOS 60 sur www.ville-la-turbie.fr

Le secret des chemins muletiers

Savez-vous que nos routes modernes menant aux villages voisins sont en réalité d'anciens chemins muletiers ?

Le plus connu est la Via Julia. Pourtant, sa première utilité fut essentiellement militaire. Ce n'est que plus tard que se développa un réseau de sentiers muletiers réutilisant en partie d'anciennes voies antiques. Cependant, au cours des siècles l'entretien de ces chemins escarpés reliant des villages implantés dans des endroits reculés et difficiles d'accès, s'avérant malaisé, il devint dangereux et périlleux de les emprunter.

A La Turbie, véritable carrefour des chemins, la présence de la voie romaine a contribué au développement économique de la ville. Ceci étant, cette position autrefois confortable amènera un désenclavement tardif. Et pour cause, l'évolution rapide des moyens de transport au XIX^{ème} siècle bouleverse considérablement l'utilisation des chemins.



Les chemins muletiers portaient bien leurs noms : les paysans portaient tôt travailler dans les campagnes, à califourchon sur leurs ânes et mulets pour approvisionner les marchés de Monaco et de Nice. Collec. Gilles Biancheri

Les sentiers muletiers devinrent trop lents et archaïques face aux nouveaux axes aménagés.

Ils ne sont d'ailleurs pas du tout adaptés pour les automobiles. Loin l'idée de les abandonner, ils ont fait – pour la plupart – l'objet de lourdes mises en conformité pour devenir les routes que nous connaissons actuellement.

Nouveauté

Coup de théâtre !

Les 80 spectateurs se sont amusés des mésaventures du Ministre des Finances.



Les soirées théâtre offertes l'été par le Département sont plébiscitées par les Turbiasques. Aussi, le maire et son adjointe à la Culture, **Hélène Grouselle, ont souhaité répondre à cette demande et proposer du théâtre gratuit.**

En février, « Les Fous du Château » jouaient « Les Coups Tordus »^[1]. Le public, qui a apprécié les dialogues incisifs et le jeu des acteurs, a beaucoup ri des aventures de Philippe Maurin, Ministre des Finances corrompu, qui voit son weekend tourner au cauchemar lorsque le machiavélique député Bourgnarol arrive à l'improviste.

^[1] Comédie de Pierre Sauvill, mise en scène par Stan Lebel

Saint-Patrick

Carton vert !

Les Villes et les Comités des Fêtes de La Turbie et Cap d'Ail se sont associés pour célébrer la Saint-Patrick lors de deux concerts du groupe irlandais « Anam Mara »^[1].

Le 18 mars, 180 convives se retrouvaient dans la salle polyvalente - transformée en taverne par les services techniques -, pour un dîner aux saveurs irlandaises (bières, cidres, toasts et fromages), servi par le Comité des Fêtes, en chapeaux de Leprechauns^[2].

Durant 1h30, Aisling Urwin (harpe/chant), Rhona O'Driscoll (violin), Anita Heffernan (tambour/chant) et John Meskell (banjo) ont joué les balades festives de leur pays.

Quelques audacieux – dont Bernadette, Irlandaise, créatrice du festival « Les Musicales du Trophée » - ont dansé aux rythmes entraînants des polkas, « reels » et « jigs ». Les tubes du groupe « U2 » finissaient d'animer la soirée.

^[1] L'âme de la mer

^[2] Créature imaginaire issue du folklore irlandais



Le temps d'une soirée, les convives ont voyagé au pays des fées, des leprechauns et des dolmens.



Après avoir admiré les assiettes, chacun a dégusté sa salade et une tourte de blettes sucrée, offerte par la mairie.



Les sportifs ont affronté le champion du monde de Pétanque : Julien Rivière. (En t-shirt jaune). Photo : M.-E. Colonna

Traditions

Savez-vous préparer la salade niçoise ?

Les 40 participants à l'atelier proposé en avril par la Ville et la médiathèque intercommunale peuvent s'enorgueillir de connaître la véritable recette !

Suivant les instructions d'André Giordan^[1], professeur et écrivain niçois amoureux de traditions, les cuisiniers (dont le maire, son épouse, des conseillers, ainsi que le Point Jeunes) **ont préparé dans les règles de l'art et de l'Histoire la VRAIE salade niçoise.** S'ils ont bien compris que l'on n'y met pas n'importe quoi (surtout pas de vinaigre et de légumes cuits), les cordons-bleus ont disposé les ingrédients selon leur inspiration.

Après déjeuner, ils rejoignaient la Place Neuve pour jouer au Pilou avec « Nissa Pilo ». Sur des terrains tracés à la craie, les équipes ont jonglé avec pieds, genoux et poitrine, pour faire tomber le volant (une pièce trouée, traversée d'un papier), dans des ronds d'un mètre, dans le camp adverse. Pas si facile !

^[1] Consultez le site : www.andregiordan.com

Trail de Noël

Courses avec vues

Le 20 décembre 2015, sous un magnifique soleil, 449 coureurs et marcheurs ont participé au deuxième Trail de Noël, organisé par Azur Tri-Athlé.

La première édition du Trail de Noël en 2014, avait attiré 520 participants qui avaient courageusement défié la pluie. Cette année, 449 sportifs ont pu enfin profiter des magnifiques paysages des parcours élaborés par Cédric Amand et l'équipe d'Azur Tri-Athlé.

Quelque soit son niveau, chacun a trouvé un parcours lui convenant parmi les 4 proposés à travers Peille, Peillon, La Trinité, Cap d'Ail et La Turbie : la Via Roma (30 kms), le Pèlerinage de Laghet (20 kms / individuel ou équipe)

et la Course d'Auguste (10 kms / course ou marche).

Lors de la remise des médailles, le maire, qui a participé aux 10 kms, s'est dit « *très touché par l'engagement et la disponibilité des bénévoles, qui ont également préparé une soupe délicieuse !* ».

La Via Roma a été remportée par Guillaume Besnard (2:48:69) et Sandra Planel (03:19:05) ; Stéphane Lecointre et Carla Dahan ont gagné le Pèlerinage de Laghet en individuel ; en équipe, Sport Consulting (équipe masculine) et Les Atalantes



Une centaine de concurrents étaient au départ de la course des 30 kms.

(équipe féminine) sont arrivés premiers ; Ismaël Borra et Anne-Laure Sauzeau ont décroché les premières places de la Course d'Auguste. Le classement est disponible sur www.trail-laturbie-06.com.

Cédric Amand a chaleureusement remercié la commune pour son aide logistique et son soutien, ainsi que les nombreux sponsors qui ont permis, entre autre, de doter la course de lots pour les gagnants.



Ne vous fiez pas à son joli minois, Julie est une adversaire redoutable !

Julie Giuffra, l'un des jeunes espoirs de l'ASCT Tir⁽¹⁾, n'a pas déçu ceux qui croyaient en elle. A 16 ans, celle qui a suivi les traces de son grand-père, lui-même titreur, participera aux Championnats régionaux, les 18 et 19 juin en vue d'une qualification aux Championnats de France, en juillet.

« J'ai très vite adoré ce sport et participé directement aux petites compétitions. », explique

⁽¹⁾ Voir La Turbie Infos 68

Julie Giuffra

Nationales dans le viseur

Julie qui a commencé à tirer à la carabine à 7 ans. Elle est entrée cette année en Parcours de l'Entraînement Régional (PER) et enchaîne les compétitions. « Ces stages m'ont fait énormément progresser. ». Les résultats sont là pour le prouver. Julie détient plusieurs records : le record de la ligue au 10 m, celui du 3*20 à 50 m, lors des Championnats départementaux et enfin le record de ligue aux 60 balles couché.

Quand on lui demande si elle est stressée avant les grandes compétitions, elle répond qu'elle n'a pas de réelle angoisse « J'ai remarqué que j'avais besoin de ce petit stress pour réussir. ». Que lui souhaiter ? « Participer aux Jeux Olympiques ! ».

Tennis Club

Stages multi-activités

Le tennis club Team Borfiga propose des stages sportifs pour les 4 ans à 16 ans, du 4 juillet au 26 août, du lundi au vendredi. Au programme : tennis le matin, piscine et activité au choix l'après-midi. Deux formules : 40 € la journée ou 180 € la semaine (déjeuner et goûter inclus). Il est possible de faire les stages à la demi-journée. Les enfants sont accueillis de 9h à 17h, mais une permanence est assurée dès 8h15 et jusqu'à 18h. Le stage est ouvert aux non-licenciés (assurance à payer).

Inscriptions auprès de Jérémie au 06 29 85 54 59 ou 04 93 37 67 35.

Agrès sportifs

Gymnastique panoramique

« *Tout maire se doit de maintenir ses administrés en forme !* ». Samedi 4 juin, avant le lancement de la 2^{ème} Journée des Associations, Jean-Jacques Raffaele, maire, et le Conseil Municipal, en présence de la population, inauguraient officiellement les agrès sportifs situés au-dessus de la piscine. Livrés par la société Halt'air & Go pour un montant total de 5 240 € H.T., les quatre appareils, installés par le service technique de la ville, forment une véritable petite salle de gymnastique avec vue panoramique.

« *Ces agrès permettent aux Turbiasques de se maintenir en forme quand ils le souhaitent.* ». En effet le site est en accès libre et ouvert sans interruption. Les agrès, conçus pour l'extérieur, comprennent un appareil de cardio debout, un rameur, un appareil pour muscler jambes et bras ainsi qu'un vélo elliptique. Les



Le 4 juin, les agrès de la piscine étaient officiellement inaugurés.

notices d'emploi sont consultables sur les panneaux à proximité immédiate.

Cette première installation fait partie d'une démarche d'amélioration de la qualité de vie, mise en place par la mairie, qui se poursuivra par la prochaine mise en service d'un véritable parcours de santé de 1.4 kms, à la Pinède.

Euro de Football 2016

« Marquez pour le patrimoine ! »

Pour fêter l'Euro 2016, le Centre des Monuments Nationaux a installé, jusqu'au 31 juillet, 22 baby-foot dans 14 de ses monuments. L'opération « Marquez pour le patrimoine ! » est l'occasion pour les visiteurs de retrouver l'atmosphère ludique et le goût du jeu des grandes compétitions sportives.

Pour jouer et obtenir une balle aux couleurs de l'opération, il suffit d'introduire 1€ dans un distributeur, à côté du baby-foot. L'argent récolté grâce à ce dispositif sera affecté aux campagnes de restauration du CMN, permettant de sensibiliser le public à la préservation du patrimoine par un micro-don ludique.

Au Trophée d'Auguste, le CMN et la Ville de La Turbie lançaient officiellement l'opération le mercredi 1^{er} juin. Pour l'occasion, l'AS Monaco Football Club avait fait venir 3 joueurs de moins de 19 ans, qui ont récemment remporté la Coupe Gambardella, pour taper la balle avec les jeunes joueurs de football de La Turbie, très heureux de jouer contre leurs modèles.



Tristan Muyumba (capitaine), Safwan Mbae et Leonardo Rocha Miramar ont gentiment fait une partie contre les joueurs de l'ASCT football.

Piscine municipale

2 mois de fraîcheur !

La piscine ouvrira du 2 juillet au 28 août inclus, du mardi au dimanche de 10h30 à 18h30 (ouverte le 15 août, mais fermée le 16 août).

Tarifs 2016 :

- . Ticket adulte : 4,00 € / 5.00 € hors La Turbie
- . Ticket enfant (3-13 ans) : 2,00 € / 2.50 € hors La Turbie
- . Enfant de moins de 3 ans : gratuit

Les résidents turbiasques peuvent acheter des cartes 10 entrées (30,00 € et 15,00 €)
Pas de règlement par carte bleue

Piscine Municipale
Route de la Tête de Chien
Tél. : 04 93 41 23 12

7 MOIS DANS LE RÉTRO NOËL ET NOUVEL AN

Exposition de Fem's Traditions

Du 6 au 8 novembre 2015, les artistes de Fem's Traditions mettaient en vente leurs nombreuses et originales créations en carterie, patchwork et scrapbooking, offrant avec un peu d'avance, un large choix de décorations et cartes de Noël.



Dans l'atelier du Père Noël

Le 11 décembre, l'APE en collaboration avec la Ville, offrait à tous les écoliers un spectacle de cirque joué par la Compagnie Eklabul. Captivés par les bêtises de Dylan et Brenda, les lutins espiègles chargés de ranger l'atelier du Père Noël, les enfants ont applaudi à tout rompre. Après la danse de fin, suivait un copieux goûter confectionné par les parents.

Concert de Noël

Dimanche 20 décembre dès 20h30, près de 150 spectateurs se sont pressés dans l'église, attirés par le séduisant programme du concert offert par la Ville et interprété par la soliste turbiasque Barbara Moriani, Silvano Rodi à l'orgue et Christian Tourniaire à la trompette. La Chorale Saint-Michel se joignait à eux pour interpréter 7 morceaux parmi Purcell, Haendel, Yon et les classiques dans la plus pure tradition de Noël : «Douce nuit», «Les anges dans nos campagnes», des Carols anglais... Après deux heures de concert, l'Association Patriotique turbiasque offrait vin et chocolat chauds.



Concert du Nouvel An

Une cinquantaine de spectateurs a bravé le mauvais temps pour venir applaudir « La Lyre Roquebrunoise », samedi 9 janvier dans la salle polyvalente, lors du concert du Nouvel An offert par la Commune. Les 25 musiciens ont joué avec talent un programme éclectique : Charpentier, Glenn Miller, Queen et un peu d'humour en interprétant « Les Sardines » de Patrick Sébastien !



7 MOIS DANS LE RÉTRO

LES ASSOCIATIONS



Rois et Reines de l'ASCT

Le 8 janvier, l'ASCT^[1] organisait sa grande fête annuelle. Les élèves, petits et grands, des 13 sections sport et danse, étaient fiers de présenter, lors des démonstrations, leurs progrès aux parents et amis venus nombreux les applaudir. Le président, Thierry Scursoglio a chaleureusement remercié Raymond Berro, trésorier, investi dans l'association depuis 1977. Après l'effort, tous ont partagé la galette des rois.

^[1] Association sportive et culture turbiasque

Le Comité des Fêtes se met au vert !

Le 18 mars, lors de la soirée Saint-Patrick organisée en collaboration avec la Ville, le Comité des Fêtes assurait la partie logistique de la soirée. Afin d'assurer l'ambiance festive d'une fête irlandaise, l'équipe était coiffée des chapeaux de leprechauns pour les hommes et des couronnes pour les femmes.



Et bien dansez maintenant...

Toujours créatif, le Comité des Fêtes proposait le 23 avril sa première soirée « Dansons comme des stars », avec la complicité des ASCT Zumba et Danse Country. La centaine de spectateurs présents a encouragé les quatre candidates tirées au sort et notées par un jury. Après le concours, remporté par Sylvie à la Country, les DJ Patrick et Lionel ont fait danser le public jusqu'à 1h30.





7 MOIS DANS LE RÉTRO FÊTE DES ENFANTS ET ÉCOLE

Halloweeseen !

Après le goûter d'Halloween de l'APE^[1] avant les vacances, la soirée du 31 octobre, organisée par le Comité des Fêtes, fut moins sage ! 300 enfants déguisés se sont rués chez les commerçants et restaurateurs pour un « Trick or Treat ! »^[2] fructueux. Les poches remplies de friandises, petits et grands rejoignaient la salle polyvalente pour déguster frites et hot-dogs. De 20h à 22h, Jean Max animait une soirée endiablée.

^[1] Association des Parents d'Elèves

^[2] « Un bonbon ou un sort ! » en anglais

C'est Carnaval !

Cette année encore, plan Vigipirate oblige, le Carnaval des écoles a eu lieu dans la cours de récréation. L'absence de défilé dans les ruelles n'a cependant pas frustré les élèves et leurs enseignants, qui avaient revêtu leurs plus beaux costumes. Ils ont dansé, chanté et se sont copieusement arrosés de confettis (offerts par l'APE), avant de goûter.



Une journée « so british »

A l'école maternelle qui accueille une dizaine de nationalités, on enseigne aux enfants à accepter leurs différences par la découverte de nouvelles cultures. Le 1er avril, le personnel, aidé de mamans anglophones, proposait une « journée anglaise ». Après avoir dégusté scones, muffins et crumbles qu'ils avaient cuisinés, les élèves ont chanté les comptines apprises avec Catherine Noonan, une maman qui leur enseigne bénévolement l'anglais.

7 MOIS DANS LE RÉTRO

FÊTE DES ENFANTS ET ÉCOLE

En toute sécurité

Chaque année depuis 6 ans, le policier Christophe Duplan, consacre plusieurs jours à éduquer les élèves turbiasques à la sécurité routière. Début mai, lors d'une cérémonie en mairie, Monsieur le Maire, l'adjointe aux Affaires Scolaires, le Chef de la Police et Christophe remettaient aux élèves de grande section de maternelle, CE2 et CM2 respectivement le « Diplôme apprenti piéton », le « Permis piéton » et l'« Attestation de Première Education à la Route ».



LA MEDIATHEQUE

Des conférences plébiscitées

Comme chaque année depuis 2012, la médiathèque du Four Banal conviait ses fidèles auditeurs pour un nouveau cycle sur les Sciences de l'Univers. Le succès de ces conférences gratuites, animées bénévolement par des chercheurs et professeurs, est croissant. De janvier à avril, avec Pierre Exertier, Marianne Faurobert, Denis Allemand, Walid Chaïbi et Nicolas Besse, ils étaient près de 200 à découvrir l'impact de la recherche fondamentale sur notre société. Le public, comptant aussi bien des passionnés que des néophytes, présents depuis le 1^{er} cycle ou attirés par la nouvelle programmation, n'a pas hésité à interpellier les scientifiques, toujours très accessibles, sur les problématiques et les inquiétudes que soulèvent ce sujet très actuel.

Un mois pour être zen

Du 1^{er} au 30 avril, le réseau des médiathèques intercommunales proposait des activités variées sur le thème du bien-être : ateliers, contes, yoga, lectures... Le 16 avril, à La Turbie, une quinzaine d'enfants et d'adultes (re)découvraient les bienfaits du mandala, avec l'artiste Florence Panzani. Cet art graphique, qui vient du bouddhisme où il est très élaboré et codifié, invite à la détente et à la méditation.





Bienvenue aux petits Turbiasques

GOMES RODRIGUES Wendy	12.04.16
BARBERO Océane, April	06.04.16
SEILLER VIAZZI Rafael, Louis, Icare	21.03.16
PENTA Mathys, Carmine, Laurys	12.03.16
MATHIEU Léo, André, Charly	02.03.16
BOTTICINI Ethan	15.02.16
BERTHELIN Jade, Anaïs	05.02.16
DALMASSO Alana, Renée, Nicole	12.01.16
CALVEZ Apollin, Jules, Marcel, Marie	25.12.15
PIAT Sacha, Armand, Charles	17.12.15
MEDECIN Chloé, Fanny, Oriana	31.10.15
DELMASSE Léon, Alain, Carlo	19.09.15

Ils se sont dit oui !

BARBERO Laurent & KUNKAEW Salupak 23.04.16

Ils nous ont quittés

D'AMICO Jacques	28.04.2016
CELTO Josette, Andrée, Charlotte	24.04.2016
DALMASSO Louise	23.02.2016
FASSETTA André, François	16.02.2016
GRINDA Fanny, Marie, Malvina	01.02.2016
AUTHIER Paul, Roger	23.12.2015
MOSCA Robert, Noël	09.12.2015
DE LUCA François, Vincent	07.12.2015

Médecins de garde

Juillet

Dates	Médecins
1 au 3	Gilardi
4	Rees
5	Gilardi
6	Galopin
7	Gilardi
8 au 10	Andreis
11	Rees
12	Gilardi
13 au 14	Rees
15 au 17	Galopin
18	Rees
19	Gilardi
20	Galopin
21	Gilardi
22 au 24	Scemama
25	Rees
26	Gilardi
27	Galopin
28	Gilardi
29 au 31	Rees

Août

Dates	Médecins
1	Rees
2	Gilardi
3	Galopin
4 au 7	Gilardi
8	Rees
9	Gilardi
10	Galopin
11	Gilardi
12 au 15	Scemama
16	Gilardi
17	Galopin
18	Gilardi
19 au 22	Rees
23	Gilardi
24	Galopin
25	Gilardi
26 au 28	Andreis
29	Rees
30	Gilardi
31	Galopin

Septembre

Dates	Médecins
1 au 4	Gilardi
5	Rees
6	Gilardi
7	Galopin
8	Gilardi
9 au 11	Andreis
12	Rees
13	Gilardi
14	Galopin
15	Gilardi
16 au 19	Rees
20	Gilardi
21	Galopin
22	Gilardi
23 au 25	Galopin
26	Rees
27	Gilardi
28	Galopin
29	Gilardi
30	Scemama

Drs Andreis et Rees
04 93 41 23 89

Dr Galopin
04 93 41 08 36

Dr Gilardi
04 93 41 01 11

Dr Scemama
06 60 17 76 29

A garder jusqu'au prochain numéro

S.A.M.U. 15

SAPEURS-POMPIERS 18

Place de la Crémaillère

POLICE MUNICIPALE

04 92 41 51 61

Rue des Combattants en AFN

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et 14h à 17h

GENDARMERIE NATIONALE

04 93 41 09 51

31 chemin du Moulin

Jeudi de 8h à 12h et 14h à 18h, samedi de 8h à 12h

URGENCES

AUTRES SERVICES PUBLICS

COM. D'AGGLO. DE LA RIVIERA FRANÇAISE

04 92 41 80 30

16, rue Villarey - 06500 Menton

SIVOM DE VILLEFRANCHE-SUR-MER

04 93 01 86 60

4, rue de l'Esquiaou - 06230 Villefranche-sur-Mer

POINT INFORMATION

04 93 41 21 15

2, Place Detras

info@ville-la-turbie.fr

Mai à octobre : 9h à 13h et de 14h30 à 18h30

(mardi au samedi)

DECHETERIE COMMUNAUTAIRE

04 93 35 94 30

Route des Carrières de la Cruelle

Horaires d'été : lundi au samedi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 19h

LA POSTE

04 92 41 34 15

2, Place Neuve

Lundi, mardi, mercredi et vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 17h ; jeudi et samedi : de 9h à 12h

ECOLE MATERNELLE MICHEL BALLAND

04 93 41 16 29

ECOLE PRIMAIRE

04 93 41 14 56

Place Neuve

MULTI ACCUEIL LES PETITS PAS

04 93 41 16 20

690 Bis boulevard du Maréchal Leclerc

multiaccueil.eze@sivom-villefranche.org

MEDIATHEQUE DU FOUR BANAL

04 93 35 41 45

4, rue Empereur Auguste

mediatheque.laturbie@sivom-villefranche.org

Mardi et vendredi 16h-18h ; mercredi 10h - 13h/15h-

18h ; jeudi 10h-12h30 ; samedi 10h -17h

(fermée le lundi)

TENNIS CLUB TEAM BORFIGA ET CALCETTO

04 93 37 67 35

680 Route de la Tête de Chien

tennisclubteamborfiga@wanadoo.fr

PISCINE MUNICIPALE

04 93 41 23 12

680 Route de la Tête de Chien

Juillet et août, du mardi au dimanche de 10h30 à 18h30

TROPHEE D'AUGUSTE

04 93 41 20 84

Cours Albert 1er de Monaco

turbie@monuments-nationaux.fr

PAROISSE DU SAINT-ESPRIT

04 97 03 28 93

4, Place Saint Jean

stesprit@diocese.mc

MAIRIE

ACCUEIL

04 92 41 51 61

Avenue de la Victoire

accueil@ville-la-turbie.fr

Du lundi au vendredi : 8h30 à 12h & 14h à 18h

PERMANENCES DES ADJOINTS

Les adjoints vous reçoivent sur rendez-vous auprès de l'accueil.

ASSISTANTE SOCIALE

Mardi de 9h30 à 11h45, salle sous la mairie.

Sans rendez-vous - S'assurer de sa présence

auprès de l'accueil.

Pour les services ci-dessous, merci de prendre rendez-vous auprès de l'accueil :

CADASTRE ET URBANISME : lundi, jeudi et vendredi toute la journée ; mardi, mercredi matins.

GEOMETRE DU CADASTRE : le quatrième mardi du mois de 9h à 12h.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

MEDECINS GENERALISTES

DOCTEUR BARBARA ANDREIS

04 93 41 23 89

DOCTEUR OLIVIER REES

11, route de Menton

DOCTEUR THIERRY GALOPIN

04 93 41 08 36

25, avenue de la Victoire

DOCTEUR PHILIPPE SCAMAMA

04 93 41 15 72

Jusqu'au 1.08.2016

Cours Albert 1°

INFIRMIERS

CABINET DES TROIS CORNICHERS

04 93 41 14 77

2, avenue de la Victoire

LILIANE AUTHIER ET BRUNO FANGAMAR

04 93 41 08 58

61, route de Menton

PHARMACIE

04 93 41 16 50

6, avenue du Général de Gaulle

« 1000 PATTES » VETERINAIRE

04 93 41 01 46

Place de l'Eglise

mille.pattes06@orange.fr

Pour la liste complète des médecins et les permanences des médecins généralistes, consultez www.ville-la-turbie.fr / rubrique Vivre à La Turbie / Les adresses utiles

MEDICAL ET
PARAMEDICAL

Retrouvez toutes ces informations sur : www.ville-la-turbie.fr
et pensez à vous abonner à notre newsletter pour recevoir les actualités de la ville régulièrement

➔ **Juin****Procession et feux de la Saint-Jean**

Jeudi 23 juin - Chapelle et Place St-Jean à 20h

Vide-greniers

Dimanche 26 juin - Place neuve de 6h à 19h

Gala de danses

Dimanche 26 juin - Salle polyvalente à 18h

Passion cinéma - Soirée de clôture

Jeudi 30 juin - Médiathèque à 20h

Gratuit - Réservation : 04 93 35 41 45

Juillet ⬅**Musicales du Trophée**

Mardi 5 juillet - Eglise St-Michel à 20h30

«Méditations françaises»

avec l'Orchestre de Poche

Mardi 12 juillet

Trophée d'Auguste à 20h30

Soirée Tango « Encuentro »

en collab. avec la Ville de La Turbie

Mardi 19 juillet - Eglise St-Michel à 20h30

« Le miroir de musique » avec la célèbre soprano Maria-Cristina Kiehr

Mardi 26 juillet - Eglise St-Michel à 20h30

« L'homme armé » de Carissimi

Tarif des concerts : 10 € (sauf 12.07 : gratuit) -

Vente sur place le soir même

Soupe au pistou, retraite aux flambeaux & bal

Mercredi 13 juillet - Place Neuve à partir de 20h

Cérémonie de la Fête Nationale

Jeudi 14 juillet - Square Gastaut à 10h30

Soirée Estivale du Département - Gratuit

Spectacle de magie

Vendredi 15 juillet - Trophée d'Auguste à 21h

Exposition de la peintre Salette Viana

Du 18 au 31 juillet - Chapelle de la Piéta, Place St-Jean

Soirée Estivale du Département - Gratuit

Concert « Soul Man Family »

Vendredi 22 juillet - » - Trophée d'Auguste à 21h

Août ⬅**Soirée Péplum**

Mardi 2 août - Trophée d'Auguste à partir de 19h

Visite gratuite, buffet romain payant et projection gratuite d'« Alexandre », d'Oliver Stone

Soirée Estivale du Département - Gratuit

Jeudi 4 août - Trophée d'Auguste à 21h

Soirée théâtre avec la Cie « 8^{ème} alchimie »**Bal des pompiers**

Samedi 6 août - Place Neuve à 20h

Grand'messe & Procession de l'Assomption

Lundi 15 août - Eglise St-Michel à 11h et 21h

Messe de la St-Roch

Mardi 16 août - Chapelle St-Roch à 18h

Pan bagnat party & concours de boules carrées

Dimanche 21 août - Vieux bourg à 12h et 14h

Zoom sur..**Soirée Tango « Encuentro »**

Le 12 juillet, la Ville de La Turbie et Ars Viva, ouvrent le festival les « Musicales du Trophée » au plus grand nombre et proposent une soirée gratuite au Trophée d'Auguste^[1]. En plein air et sous les étoiles, le talentueux et jeune Quinteto Respiro proposera une soirée Tango « calliente ».

Mardi 12 juillet à 20h30**Trophée d'Auguste****Entrée libre et gratuite****En savoir plus : www.respirotango.com****www.musicalesdutrophee.fr**

Copyright Quinteto Respiro.